L’AMDH-Nador dénonce les refus de rapatrier des dépouilles de Marocains décédés à Melilla

26.05.2022 L’AMDH-Nador dénonce les refus de rapatrier des dépouilles de Marocains décédés à Melilla

La section Nador de l’Association marocaine des droits humains (AMDH) a appelé, mercredi, les autorités marocaines à «respecter le droit fondamental des familles marocaines à rapatrier leurs morts par le poste-frontière de Beni Ansar afin de les enterrer près d’eux, comme cela a été le cas par le passé». Dans un communiqué parvenu à Yabiladi, l’ONG a dit suivre «avec un grand étonnement l’obstination des autorités marocaines, au niveau local, à refuser et à entraver l’approbation des autorisations de rapatriement des dépouilles de citoyennes et citoyens marocains décédés dans la ville occupée de Melilla».

L’AMDH-Nador explique que «malgré l’ouverture officielle de Beni Ensar depuis le 17 mai pour le passage des personnes et des véhicules, les autorités de Nador refusent toujours de rapatrier ces corps par ce poste-frontière, malgré l’accomplissement de toutes les procédures légales précédemment en vigueur. «Ceci est lié à plusieurs cas qui ont été suivis par la section de l’ONG au cours de cette année. Malgré des contacts répétés par les familles des défunts et la section locale avec les services à la Préfecture de Nador afin de faciliter le processus, tous ces contacts se sont heurtés à

des refus, des atermoiements injustifiés et à un mépris incompréhensible pour les sentiments de ces familles et leur droit inaliénable d’enterrer leurs proches», dénonce-t-elle.

L’AMDH-Nador, tout en affirmant sa solidarité avec ces familles et son rejet de ces décisions «injustifiées légalement et humainement», a ainsi dénoncé «ces atermoiements et ce refus des autorités de Nador de répondre aux demandes des familles». Elle pointe des «tentatives répétées et incalculables» des autorités locales pour «se soustraire à leurs responsabilités en tentant de renvoyer la balle aux services du ministère des Affaires étrangères». L’ONG renouvelle enfin «ses condoléances à toutes les familles qui, malgré la perte d’un de leurs membres, souffrent encore de la bureaucratie des services de la Préfecture de Nador, et appelle le ministre de l’Intérieur à intervenir en urgence pour résoudre ce dossier».

Source : https://www.yabiladi.com/articles/details/127900/l-amdh-nador-denonce-refus-rapatrier-depouilles.html